



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation CHU Sainte-Justine

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 16 juin 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

## Fondation CHU Sainte-Justine

### État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2021

		2021				2020			
Notes	Fonds général	Fonds pour projets disciplinaires	Fonds de dotation	Total	Fonds général	Fonds pour projets disciplinaires	Fonds de dotation	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>									
	13 018 310	18 970 972	786 850	32 776 132	11 101 876	19 374 759	1 371 218	31 847 853	
Dons et contributions									
Revenus de placement	6 005 477	246 099	4 003 886	10 255 462	(1 383 662)	—	(730 571)	(2 114 233)	
3									
Activités de services	4 502 272	—	—	4 502 272	6 653 918	—	—	6 653 918	
4									
	<b>23 526 059</b>	<b>19 217 071</b>	<b>4 790 736</b>	<b>47 533 866</b>	<b>16 372 132</b>	<b>19 374 759</b>	<b>640 647</b>	<b>36 387 538</b>	
<b>Charges inhérentes aux produits</b>									
	3 639 238	—	—	3 639 238	4 156 400	47 452	—	4 203 852	
Dons et contributions									
Gestion et garde des placements	149 674	—	—	149 674	60 300	—	—	60 300	
2									
Activités de services	1 227 088	—	—	1 227 088	1 210 897	—	—	1 210 897	
4									
	<b>5 016 000</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5 016 000</b>	<b>5 427 597</b>	<b>47 452</b>	<b>—</b>	<b>5 475 049</b>	
<b>Charges de fonctionnement</b>									
	1 639 545	—	—	1 639 545	2 001 112	—	—	2 001 112	
Ressources humaines									
2, 10									
Marketing et communications	23 241	—	—	23 241	129 303	—	—	129 303	
Administration	461 230	—	—	461 230	219 516	—	—	219 516	
	<b>2 124 016</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 124 016</b>	<b>2 349 931</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 349 931</b>	
<b>Excédent des produits sur les charges avant les contributions au CHU Sainte-Justine</b>									
	<b>16 386 043</b>	<b>19 217 071</b>	<b>4 790 736</b>	<b>40 393 850</b>	<b>8 594 604</b>	<b>19 327 307</b>	<b>640 647</b>	<b>28 562 558</b>	
<b>Contributions au CHU Sainte-Justine</b>									
	192 931	13 518 649	563 127	14 274 707	649 370	13 363 539	—	14 012 909	
Recherche									
Enseignement	150 000	1 544 311	9 897	1 704 208	200 000	1 385 543	42 292	1 627 835	
Soins	355 974	2 828 716	453 465	3 638 155	53 180	2 822 149	—	2 875 329	
Infrastructures	—	950 960	—	950 960	5 061 848	5 137 680	—	10 199 528	
	<b>698 905</b>	<b>18 842 636</b>	<b>1 026 489</b>	<b>20 568 030</b>	<b>5 964 398</b>	<b>22 708 911</b>	<b>42 292</b>	<b>28 715 601</b>	
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>									
	<b>15 687 138</b>	<b>374 435</b>	<b>3 764 247</b>	<b>19 825 820</b>	<b>2 630 206</b>	<b>(3 381 604)</b>	<b>598 355</b>	<b>(153 043)</b>	
<b>Soldes de fonds au début</b>									
	1 403 366	40 800 134	24 185 545	66 389 045	758 041	39 534 968	26 249 079	66 542 088	
Soldes de fonds au début									
Virements	(12 110 769)	11 895 595	215 174	—	(1 984 881)	4 646 770	(2 661 889)	—	
9									
<b>Soldes de fonds à la fin</b>									
	<b>4 979 735</b>	<b>53 070 164</b>	<b>28 164 966</b>	<b>86 214 865</b>	<b>1 403 366</b>	<b>40 800 134</b>	<b>24 185 545</b>	<b>66 389 045</b>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Fondation CHU Sainte-Justine

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	19 825 820	(153 043)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	196 250	86 340
Variation de la juste valeur des placements	(7 592 430)	4 174 393
	12 429 640	4 107 690
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	43 948	66 079
Débiteurs	1 010 289	(1 242 636)
Frais payés d'avance	30 970	39 142
Créditeurs et charges à payer	597 242	133 080
Contributions à payer au CHU Sainte-Justine	1 947 070	(2 407 399)
Revenus des activités reportés	113 849	(77 544)
	3 743 368	(3 489 278)
	16 173 008	618 412
<b>Activités d'investissement</b>		
(Acquisition) cession nette de placements	(15 154 558)	4 727 038
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(205 702)	(903 876)
	(15 360 260)	3 823 162
Augmentation nette de l'encaisse	812 748	4 441 574
Encaisse au début	4 867 349	425 775
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>5 680 097</b>	<b>4 867 349</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. Statuts et nature des activités**

La Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), subventionne, à des fins médicales, charitables, éducationnelles et de recherche, le CHU Sainte-Justine, ses bénéficiaires et ses œuvres affiliées. Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons et les contributions autres que ceux qui doivent être affectés, les revenus des activités de services, les revenus de placement non affectés de même que les charges correspondantes et celles de fonctionnement. Ce fonds présente aussi les actifs et les charges afférents aux immobilisations. Ce fonds présente les ressources non affectées à la date de l'état de la situation financière.

ii) Fonds pour projets multidisciplinaires

*Affectations d'origine externe*

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons et les contributions reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être affectés à des fins spécifiques pour des projets.

*Affectations d'origine interne*

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration à des fins spécifiques pour des projets à moyen terme. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

iii) Fonds de dotation

*Affectations d'origine externe*

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être conservés à perpétuité, de même qu'une tranche ou l'intégralité des revenus de placement afférents lorsque spécifié par les donateurs.

*Affectations d'origine interne*

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration dont les revenus générés servent à assurer la stabilité financière de la Fondation. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont comptabilisés dans le Fonds général selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés dans le Fonds général. Les dotations sont comptabilisées en produits du Fonds de dotation lorsqu'elles sont reçues.

### *Dons et contributions*

Les dons et les contributions sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou lorsque leur réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons et de contributions sont portées en note aux états financiers.

### *Dons reçus sous forme de fournitures*

Les dons reçus sous forme de fournitures, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

### *Dons reçus sous forme de services*

Les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Revenus de placement*

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur des placements.

La Fondation a signé une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, en vertu de laquelle les intérêts générés par les placements résultant des contributions d'Opération Enfant Soleil demeurent la propriété d'Opération Enfant Soleil jusqu'à ce que les contributions soient versées au CHU Sainte-Justine. Les contributions sont versées par la Fondation au CHU Sainte-Justine lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui y sont rattachées sont satisfaites. La valeur des placements et de l'encaisse à la fin de l'exercice est de 3 514 007 \$ (2 766 843 \$ au 31 mars 2020).

### *Revenus des activités*

Les revenus des activités sont constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

### *Ventilation des charges*

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés, qui sont ventilés entre les charges inhérentes aux produits pour 2 784 981 \$ (3 275 295 \$ en 2020) et les charges de fonctionnement pour 1 310 579 \$ (1 541 315 \$ en 2020). La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué par les employés visés.

### *Contributions au CHU Sainte-Justine*

Les contributions au CHU Sainte-Justine sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des intérêts courus qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de l'exercice dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 à 10 ans
Équipements des activités	2 ans
Machines distributrices et équipements	5 ans

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont constituées de systèmes d'informations comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

### *Réduction de valeur d'immobilisations*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Revenus de placement

	2021			2020
	Fonds général	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	1 135 853	46 546	757 280	634 310
Dividendes	423 587	17 358	282 408	1 425 850
Variation de la juste valeur	4 446 037	182 195	2 964 198	(4 174 393)
	<b>6 005 477</b>	<b>246 099</b>	<b>4 003 886</b>	<b>(2 114 233)</b>

## 4. Activités de services

	2021			2020
	Stationnement	Aires de services et autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	3 799 144	703 128	4 502 272	6 653 918
Charges	1 142 033	85 055	1 227 088	1 210 897
	<b>2 657 111</b>	<b>618 073</b>	<b>3 275 184</b>	<b>5 443 021</b>

L'excédent cumulatif découlant de l'exploitation du stationnement de 2 657 111 \$ (valeur nulle au 31 mars 2020) est présenté dans le solde de fonds pour projets multidisciplinaires internes et sera utilisé dans le but d'un partenariat de financement avec le CHU Sainte-Justine. La Fondation a aussi bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada de 466 069 \$ au cours de l'exercice (valeur nulle en 2020), présentée dans les aires de services et autres.

## 5. Placements

	2021	2020
	\$	\$
Liquidités et quasi-liquidités		
Fonds de placement du marché monétaire	—	7 273 225
Liquidités chez le courtier et le gardien des valeurs	389 081	42 903
Dépôts à terme, à des taux variant de 0,45 % à 1,78 % en 2021 (2,08 % à 2,12 % en 2020)	4 536 128	4 523 603
Obligations		
Fonds de placement	44 879 392	29 133 810
Actions de sociétés publiques		
Fonds de placement	38 421 383	24 505 455
	<b>88 225 984</b>	<b>65 478 996</b>

## 6. Immobilisations corporelles et incorporelles

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	78 492	9 157	69 335	77 184
Matériel informatique	223 983	173 995	49 988	100 497
Mobilier et matériel	556 912	65 031	491 881	549 859
Équipements des activités	149 114	146 836	2 278	4 839
Machines distributrices et équipements	28 536	22 372	6 164	11 876
Immobilisations corporelles	1 037 037	417 391	619 646	744 255
Systèmes d'information	443 031	90 397	352 634	218 573
Immobilisations incorporelles	443 031	90 397	352 634	218 573
	1 480 068	507 788	972 280	962 828

L'amortissement de l'exercice est de 196 250 \$ (86 340 \$ en 2020) et est inclus dans les charges inhérentes aux dons et aux contributions ainsi que dans les charges de fonctionnement.

## 7. Soldes du Fonds général

	2021			2020		
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début	962 828	440 538	1 403 366	145 292	612 749	758 041
Excédent des produits sur les charges	(196 250)*	15 883 388	15 687 138	(86 340)*	2 716 546	2 630 206
Virement	—	(12 110 769)	(12 110 769)	—	(1 984 881)	(1 984 881)
Acquisition d'immobilisations	205 702	(205 702)	—	903 876	(903 876)	—
Soldes à la fin	972 280	4 007 455	4 979 735	962 828	440 538	1 403 366

\* Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

**8. Soldes du Fonds de dotation – affectations d’origine externe**

Les fonds de dotation incluent les sommes reçues des donateurs à conserver à perpétuité ainsi que les revenus de placement accumulés.

	2021	2020
	\$	\$
Capital de dotation	<b>17 587 624</b>	16 800 774
Revenus de placement accumulés	<b>4 695 311</b>	2 002 740
	<b>22 282 935</b>	18 803 514

**9. Virements interfonds**

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d’administration.

	2021				2020			
	Fonds général	Fonds pour projets multi- disciplinaires	Fonds de dotation	Total*	Fonds général	Fonds pour projets multi- disciplinaires	Fonds de dotation	Total*
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Modifications des intentions du donateur	542 899	(258 073)	(284 826)	—	(102 850)	3 146 770	(3 043 920)	—
Réallocation des fonds excédentaires par le conseil d’administration	<b>(12 653 668)</b>	<b>12 153 668</b>	<b>500 000</b>	—	(1 882 031)	1 500 000	382 031	—
	<b>(12 110 769)</b>	<b>11 895 595</b>	<b>215 174</b>	—	(1 984 881)	4 646 770	(2 661 889)	—

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne du total étant donné qu’ils s’éliminent.

**10. Régime de retraite**

La Fondation offre un régime de retraite à cotisations déterminées au bénéfice de ses employés. Les obligations financières de la Fondation envers ce régime sont acquittées régulièrement et, au 31 mars 2021, toutes les obligations ont été comptabilisées. La charge et le montant décaissé au cours de l’exercice s’élèvent à 108 378 \$ (111 431 \$ en 2020).

11. Promesses de dons et de contributions à recevoir

	Exercices se terminant les 31 mars					Total
	2022	2023	2024	2025	2026 et suivants	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds pour projets multidisciplinaires	12 703 297	5 300 397	2 030 551	942 427	759 750	21 736 422
Fonds de dotation	215 000	215 000	215 000	—	—	645 000
	12 918 297	5 515 397	2 245 551	942 427	759 750	22 381 422

Au 31 mars 2021, un ensemble de promesses de dons futurs devant se réaliser au décès et totalisant plus de 41 000 000 \$ a été porté à la connaissance de la Fondation.

12. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) *Risque de change*

La Fondation détient des placements étrangers en dollars américains dont la juste valeur totalise 19 031 508 \$ (15 332 588 \$ en 2020). Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

b) *Risque de taux d'intérêt*

Les placements de la Fondation incluent des dépôts à terme à taux fixes ainsi que des fonds communs incluant des obligations portant intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

c) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses fonds de placement, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

*Risque de crédit*

Les placements de la Fondation comprennent des fonds communs qui incluent des obligations. En conséquence, il existe un risque de crédit que l'émetteur d'obligations ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, ce qui aurait une incidence sur les actifs de la Fondation.

**13. Opérations entre parties liées**

Le CHU Sainte-Justine détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation a été créée pour lui fournir de l'aide financière.

Les transactions effectuées avec le CHU Sainte-Justine, qui est un organisme lié, de même que les éléments de passif qui y sont liés sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception des charges de 132 557 \$ (132 115 \$ en 2020) incluses dans les charges des activités de services.

La Fondation bénéficie d'une gratuité pour l'occupation d'espaces locatifs, car l'immeuble dans lequel sont situés les bureaux de la Fondation appartient au CHU Sainte-Justine.

D'autre part, au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des frais d'honoraires, de traiteur et de gestion financière provenant d'entreprises dont certains membres du conseil d'administration sont associés ou gestionnaires. Ces transactions totalisent 125 837 \$ (97 960 \$ en 2020).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**14. Engagements**

La Fondation a un engagement avec le centre de recherche du CHU Sainte-Justine et lui versera une somme annuelle de 3 000 000 \$ sur une période de six ans, de 2019 à 2025, pour un engagement total de 18 000 000 \$.

**MERCI**  **i**